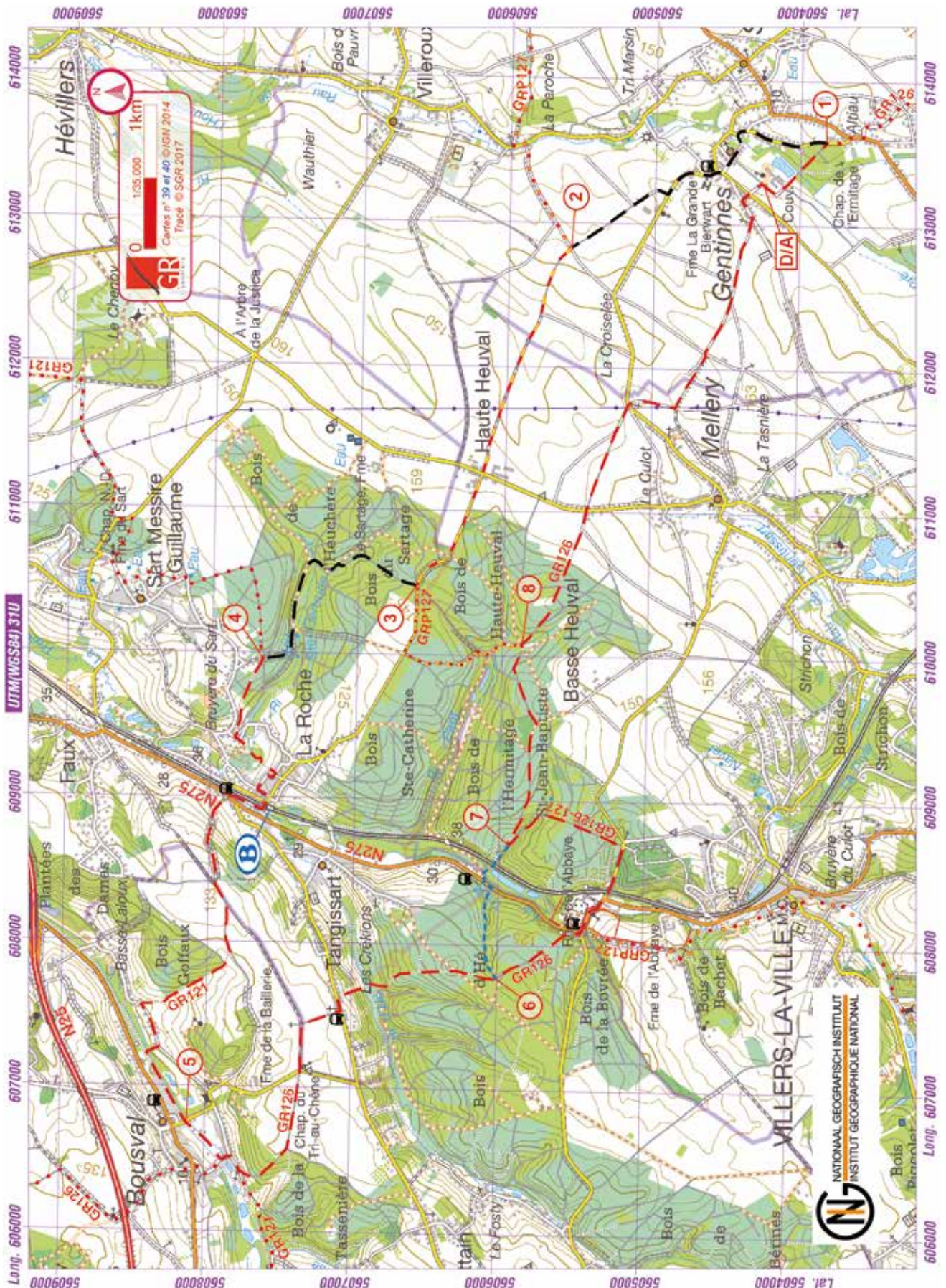


ENTRE PLATEAUX ET VALLÉES EN BRABANT WALLON

(Gentines - La Roche - Bousval - Villers-la-Ville - Gentines)

L'itinéraire complet présente une longueur de 22,9 kilomètres.

Il peut être réduit à 21,7 kilomètres ou à 10,8 kilomètres en empruntant les raccourcis.



Au départ du Mémorial Kongolo à Gentinnes, cette randonnée vous fera parcourir deux aspects bien différents du Brabant wallon. Gentinnes est située dans la Hesbaye brabançonne, où vous découvrirez les grands plateaux et les cultures à perte de vue. Les villages de La Roche, Tangissart et Bousval sont situés, quant à eux, dans l'Ardenne brabançonne, une succession de vallées bien marquées au cœur de la forêt. Départ : rue du Couvent à 1450 Gentinnes (Chastre). Parking aisé juste en face de l'entrée du Mémorial Kongolo. Coordonnées : 50° 34' 45,4" N et 4° 36' 00,7" E. L'itinéraire est également accessible depuis la gare de La Roche située sur le parcours entre les points de repère 4 et 5.



Le plateau.



Vue sur Tangissart.



Le long de la Dyle.



La chapelle Tri-au-Chêne.



L'abbaye de Villers-la-Ville.



Villers-la-Ville, la chapelle des Affliges.



22,9 km



21,7 km



10,8 km

DESCRIPTION DE LA RANDONNÉE

MÉMORIAL KONGOLO

D/A

Sur le GR 126

La Maison de Gentinnes était devenue, dès 1903, le noviciat des Pères du Saint-Esprit. La gentilhommière et le parc qui l'entoure avaient été donnés par un industriel anversois.

Le Mémorial Kongolo est dédié à la mémoire des missionnaires massacrés au Congo, au lendemain de son indépendance. C'est en 1967 que fut inaugurée la chapelle, en présence du roi Baudouin. Le bois et la pierre viennent d'Afrique, les vitraux sont l'œuvre d'un artiste de Nantes et les statues d'un sculpteur de Genk.

Face à l'entrée du Mémorial Kongolo, suivre les balises du GR 126 qui s'éloignent du mémorial vers la droite sur les pavés de la rue de l'Ermitage et contourner la ferme. Le GR 126 quitte la voie pavée qui part à droite, s'engage sur le chemin à main gauche, franchit le ruisseau de la Houssière près d'un étang et se prolonge en sous-bois entre deux rangées de hêtres jusqu'à la sortie, rue Charlemont.

0,6 km

SÉPARATION AVEC LE GR 126

1

Hors GR

Ne pas suivre à droite les balises blanc et rouge, mais se diriger vers la gauche en direction du centre du village de Gentinnes. Environ 600 mètres plus loin, ignorer la rue Prosper Bouffiuux vers la droite et persévérer dans le virage, marqué à gauche, de la rue Charlemont. Juste avant le virage suivant, à hauteur de la maison n° 73, emprunter l'impasse à gauche. Après avoir retraversé la Houssière, vous voilà dans la rue du Pont d'Arcole. Arrivé sur la sympathique place de l'Église, poursuivre tout droit, toujours par la rue du Pont d'Arcole. Au T, virer à droite dans la rue des Maïeurs.

TEC lignes 27, 205 (arrêt : Gentinnes Place)

Au carrefour, s'engager à gauche dans la rue de Mellery et dépasser une école et de beaux bâtiments de ferme. Ignorer la première rue à droite (rue du Moulin) au profit de la suivante, la rue d'Heuval. Dépasser les bâtiments isolés d'une ferme et continuer dans l'axe en direction d'un pylône de télécommunications sur le chemin herbeux où affleurent ici et là les pavés d'origine. Le chemin remonte vers le plateau brabançon-hesbignon. Au bout de 500 mètres, atteindre un carrefour avec une route de remembrement en béton.

2,2 km

JONCTION AVEC LE GRP 127

2

Sur le GRP 127 (Tour du Brabant wallon)

Au-delà de la route en béton, poursuivre tout droit sur une voie campagnarde herbeuse et encaissée avec les balises jaune et rouge du GRP 127. Au sommet, sur une croupe du plateau, on jouit d'une belle vue panoramique. Ignorer plus loin la route de remembrement bétonnée qui part à gauche. Continuer sur le chemin agricole et atteindre le hameau de Haute-Heuval. Traverser la route et continuer tout droit en direction de La Roche et Tangissart par la rue d'Heuval, pavée. Au bout d'une longue ligne droite, la rue pavée pénètre progressivement en forêt. Elle y sinue jusqu'à la jonction, à main droite, avec deux chemins forestiers interdits aux véhicules motorisés.

2,6 km

JONCTION AVEC DES CHEMINS FORESTIERS

3

Raccourci : Sur le GRP 127

Poursuivre sur le Tour du Brabant wallon en suivant la rue pavée (rue d'Heuval) et en ignorant tous les chemins forestiers latéraux. Dépasser le panneau «La Roche» et une balise signalant une conduite de gaz. Virage à droite et, un peu plus loin, au premier croisement de chemins,



tourner à gauche sur le large chemin qui pénètre dans le bois. Au premier carrefour de chemins, ignorer les chemins privés à droite et à gauche ainsi qu'une sente à droite et poursuivre sur le même large chemin qui bifurque légèrement vers la gauche. En abordant une descente, le chemin se creuse et marque un virage vers la gauche. Au bas de la descente, quart de tour à droite pour déboucher face à une zone d'étangs situés en terrain privé. Lieu-dit « Ri Pirot ». Quart de tour à gauche. Cent mètres plus loin, ignorer le chemin privé et poursuivre sur la voie forestière en courbe vers la droite. Arriver rapidement au carrefour au point de repère 8. Continuer quasi en face avec l'itinéraire intégral.

Du point 3 au point 8, vous aurez parcouru 1,4 kilomètre, pour une randonnée de 10,8 kilomètres et un raccourci de 12,1 kilomètres par rapport à l'Idée-Rando complète.

Hors GR

Pour la randonnée complète, bifurquer à droite dans le deuxième sentier perpendiculaire à la route pavée. Le sentier descend progressivement jusqu'au fond d'un vallon. Continuer la descente en appuyant à gauche parallèlement au ruisseau et franchir une passerelle. Déboucher sur un large chemin forestier à suivre à main gauche. Le chemin atteint rapidement un vaste carrefour forestier. Quart de tour à gauche sur une belle voie sylvestre. Au carrefour suivant, poursuivre tout droit en suivant la « promenade de Messire Guillaume ». Tout en montant, le chemin s'incurve vers la droite et arrive à proximité d'une zone d'habitations.

1,7 km JONCTION AVEC LE GR 121 4

Sur le GR 121

Partir directement à gauche, avec le balisage blanc et rouge, en longeant le jardin de la première maison. Vous êtes sur le GR 121 Wavre - Boulogne-sur-Mer. Suivre ce sentier entre jardins et forêt en ignorant les sentiers latéraux jusqu'à arriver à un T. Après un « gauche-droite », enfiler une sente herbue jusqu'à une rue. La suivre à gauche sur quelques mètres. À l'amorce du virage, le GR 121 fait mine d'entrer à droite dans la propriété n° 43. Aussitôt, après quelques mètres, appuyer à gauche et emprunter le sentier longeant la clôture sous le couvert végétal. Passer une chicane et descendre entre les clôtures jusqu'au ruisseau Sainte-Gertrude. Sauter le ruisseau, et, en haut de la remontée, après le franchissement d'une nouvelle chicane, prendre à droite la rue du Try. Après un S, l'itinéraire rejoint la rue Sainte-Gertrude. La prendre à gauche. Au carrefour, le blanc et rouge vous entraîne à droite pour franchir la passerelle au-dessus de la halte ferroviaire de **La Roche**. Dans le prolongement de l'escalier, suivre la rue du Marais parallèle aux voies ferrées et franchir la Thyle. Traverser la N275.

À 100 m à droite : ligne 28 (arrêt : Sart-Messire-Guillaume - Pont)

Prendre en face la ruelle Foriaux, un agréable chemin creux empierré et raviné qui escalade la colline. Au sommet, au pied d'un chêne solitaire, obliquer à gauche, direction sud-ouest avec en point de mire la chapelle du Tri-au-Chêne. Après moins de 200 mètres, délaissier le chemin principal pour obliquer dans une piste herbeuse à droite. À hauteur des balises d'une conduite de gaz, descendre à droite entre deux clôtures en bois vers le bois Goffaux et en parcourir la lisière. (À main gauche, le vignoble du château de Bousval planté en 2014. Les premières vendanges sont prévues en 2017). Arrivé à une route, le randonneur la suit sur la gauche et, juste après la maison n°37, à l'angle d'un mur, il emprunte, à droite, un sentier le long du parc du château de Bousval (vue sur le château et son parc, au loin, à travers la grille). Après avoir franchi la Dyle, quart de tour à gauche, progresser sur le sentier entre le parc du château et le RAVeL (ou bien sur le RAVeL si les ronces entravent le passage).

Avenue des Combattants, à hauteur du hall omnisport de Bousval, ligne 19 (arrêt BOUSVAL Gare)

Atteindre la rue du Grand Arbre, non loin du centre de Bousval. Cafés au centre omnisports et aux feux de circulation sur la grand-route.

4,6 km BOUSVAL 5

Sur le GR 121

Une fois la route franchie, s'écarter du RAVeL pour suivre le sentier des Marais du Moulin qui longe la Dyle au plus près en rive gauche. Lorsque le sentier quitte les abords immédiats de la rivière, atteindre bien vite une voie empierrée que l'on ignore. Franchir droit devant la passerelle qui enjambe la Dyle.

Sur les GR 121 et 126

Au-delà de la passerelle, le GR 121 rejoint le GR 126 (Bruxelles - Membre-sur-Semois). Continuer vers la gauche sur le tronçon commun aux deux GR. Au T, monter à droite dans la rue du Château. Après 150 mètres, à la chapelle Sainte-Barbe, entre les maisons n°s 4 et 2, obliquer à gauche avec le GR 126 pour grimper dans le bois, alors que le GR 121 poursuit tout droit vers Nivelles.

Sur le GR 126

Après une montée sportive, à la sortie du bois, il continue tout droit entre les cultures. Bientôt émerge la gracieuse silhouette de la chapelle du Tri-au-Chêne.

Cette robuste chapelle en briques, surmontée d'un élégant clocheton, fut construite au début du 17^e siècle par un seigneur de la Baillerie, Thiri Lejeune. Ayant participé aux guerres qui opposèrent la France et l'Espagne, il aurait eu la vie sauve grâce à la protection de Notre-Dame de Hal. La ferme historique de la Baillerie se trouve à 300 mètres au nord, donc à gauche dans le sens de votre marche. Le jeune chêne à côté de la chapelle remplace un érable sycomore abattu par une tempête en juillet 2010.

Traverser la route des Communes et continuer en face à travers champs jusqu'au socle d'une potale disparue (N.D. d'Alsemberg). Virer à droite pour rencontrer, près d'une autre chapelle (N.D. du Bon Secours), la route reliant Baisy-Thy à Court-Saint-Étienne.

ligne 28 (arrêt : Tangissart - Chapelle Notre-Dame)

Le GR 126 la suit à gauche sur une courte distance. Après la maison n° 73, il s'enfoncé bien vite à droite entre deux clôtures et dégringole jusqu'au Ri d'Hé. Il le franchit, le suit à gauche sur quelques mètres, pénètre à droite dans le bois d'Hé et monte la piste qui s'infléchit à gauche. Bien suivre les balises en escaladant la colline boisée. Au sommet de la montée, à un croisement, continuer dans l'axe. Attention, quelques 300 mètres plus loin, atteindre un carrefour où se trouve un poteau de promenades locales portant les balises rectangle jaune et losange bleu.

3,4 km CARREFOUR DE CHEMINS 6

Raccourci : Hors GR

Prendre vers la gauche le large chemin qui descend franchement dans la forêt et atteindre la N275 (Villers-la-Ville - Court-Saint-Étienne).

Ligne 28 (arrêt : Baisy-Thy - Chevelpont)

Traverser la route et descendre les quelques marches qui donnent accès à la rive de la Thyle. Prendre à gauche le sentier le long de la rivière pour arriver au site du moulin de Chevelpont (aire de pique-nique).

Le moulin daterait de 1293, date à laquelle le bailli de Nivelles accorde aux religieux de Villers le droit de pouvoir détourner la Thyle de son cours. Il servira aussi de forge et de pressoir à huile. Sous la révolution française, le moulin et ses dépendances furent nationalisés et vendus. En 1858, les propriétaires renouvellent la roue hydraulique afin d'y installer trois paires de meules. Ils ajoutent au moulin une scierie de marbre et de pierre bleue, activée par une roue hydraulique. Fin du 19^e siècle, le moulin est acheté par la famille Boël qui le transforme en une scierie à bois. Durant la guerre 1914-1918, les Allemands posent une voie ferrée depuis la gare de La Roche pour desservir la scierie.

Emprunter le pont qui enjambe la Thyle, poursuivre tout droit et passer sous le pont du chemin de fer. Suivre le chemin principal jusqu'au gué (point 7). Continuer sur la branche gauche de l'Y pour retrouver l'itinéraire intégral.

Du point 6 au point 7, vous aurez parcouru 1,1 kilomètre, pour une randonnée de 21,7 kilomètres et un raccourci de 1,2 kilomètre par rapport à l'Idée-Rando complète.

Sur le GR 126

L'itinéraire intégral se poursuit sur le chemin forestier droit devant. Au Y suivant, se diriger vers la gauche et bien au-delà, entamer une descente abrupte que l'on dévale jusqu'à un café situé à un carrefour important (☕).

TEC Ligne 28 (arrêt: Villers-la-Ville - Route de Baisy-Thy)

Traverser prudemment le carrefour et continuer en direction de Villers-la-Ville. Emprunter la rue de l'Abbaye et atteindre les vestiges de l'abbaye cistercienne de Villers à la porte de Bruxelles.

Quelques dates de l'histoire de l'abbaye de Villers

- 1146: fondation par des moines de Cîteaux, sous l'impulsion de saint Bernard.
 - 13^e siècle: période de splendeur. Construction du cloître et de l'église, ainsi que de la brasserie.
 - 16^e siècle: le couvent est ravagé par les Gueux, puis par les troupes de Louis XIV.
 - 18^e siècle: nouvelle période de prospérité et construction du palais abbatial.
 - 1789: mise à sac par les Autrichiens.
 - 1792 et 1794: destruction par les révolutionnaires français.
 - 1795: abandon du site par les moines.
 - 19^e siècle: utilisation comme carrière, construction de la voie ferrée Anvers - Charleroi, dite « Grand Central ».
 - 1893: rachat des ruines par l'État belge.
 - 1972: classement comme monument et comme site.
- Actuellement, le site est régulièrement utilisé comme décor de manifestations culturelles: théâtre, polyphonies...
La devise des moines était: « Post tenebras, spero lucem » (Après les ténèbres, j'espère la lumière).

Le GR 126 longe le site de l'abbaye (☕) et s'en éloigne en passant sous les arches du chemin de fer et sous la porte de Namur (1725), en direction de Mellery, par une route pavée pour atteindre l'oratoire de **Notre-Dame des Affligés**.

Chronogramme millésimé: 1731. Une légende dit qu'un soldat français aurait fait vœu de construire ici une chapelle avant de partir au front en Allemagne et de revenir y vivre en ermite s'il était sauf. Chaque année, à la mi-mai, une procession attire parmi d'autres, ceux qui souffrent... des jambes.

Juste avant la chapelle, le « blanc et rouge » monte, à gauche, par un chemin de terre, dans le bois de l'**Ermitage Saint-Jean Baptiste**. Au sommet, il traverse, sans changer de direction, un vaste carrefour de six chemins, puis, après un virage à gauche, descend le cours d'un ruisseau. Négligeant un premier chemin venant de droite, il fait ensuite pratiquement demi-tour pour franchir vers la droite, le gué d'un ruisseau.

N.B.: le site du moulin de Chevlipont se trouve à environ 250 mètres. (voir raccourci); il peut être visité en effectuant un aller-retour en empruntant le chemin droit devant vous.

2,3 km FRANCHISSEMENT D'UN GUÉ 7

Sur le GR 5

Après avoir franchi le gué, le GR 126 va remonter l'autre rive du ruisseau en s'en éloignant progressivement. Sur le plateau, à un carrefour

de cinq chemins, il poursuit tout droit dans l'axe et atteint une fourche. Obliquer à gauche, et, après avoir perdu un peu d'altitude, atteindre un nouveau carrefour.

1,5 km CARREFOUR DE CINQ CHEMINS 8

Sur le GR 126

Après un déhanchement gauche-droite, l'itinéraire emprunte un chemin qui s'élève. Au sommet du raidillon, à un Y, il quitte le chemin principal pour poursuivre, à main gauche, le sentier en légère montée jusqu'au-delà de la sortie de la forêt, sans changer de direction. Dans les champs, vaste panorama dominé dans le lointain par un pylône de télécommunications et, du côté opposé, par le petit village de **Mellery**. C'est ainsi qu'on atteint, après une portion bétonnée, un carrefour au lieu-dit Le Culot. Le randonneur poursuit droit devant lui sur le sentier herbeux peu marqué entre deux cultures. À l'extrémité du sentier, poursuivre dans la même direction la route bétonnée et croiser la rue des Vieilles voies (croix de bois). Au-delà du croisement, le parcours s'infléchit à droite (orientation sud), puis, à l'embranchement proche, il vire à gauche sur une voie champêtre bordée de jeunes peupliers, vestige de l'ancienne voie vicinale Mellet - Mellery - Chastre.

À proximité de quelques maisons, le tracé dépasse un carrefour et continue sur un chemin de remembrement bétonné, qu'il abandonne lorsque celui-ci s'échappe à gauche, pour continuer tout droit sur un chemin pavé. À l'entrée du village de Gentinnes, il tourne à gauche et, 200 mètres plus loin, à droite pour se diriger vers la Maison de Gentinnes et le Mémorial Kongolo, terme de la randonnée.

4,0 km MÉMORIAL KONGOLO D/A



Le mémorial Kongolo.

Où de désaltérer et se restaurer :

À Bousval:

- Cafeteria du hall omnisport de Bousval

Avenue des Combattants, 94 - 1470 Bousval (Genappe) - Tél. 067 79 09 63

- O'Pelerin

Avenue des Combattants, 70 - 1470 Bousval (Genappe) - Tel. 0474 19 89 86

À Villers-la-Ville (sur l'itinéraire complet près de l'abbaye)

- Le Chalet de la forêt

Bois d'Hez, 1 - 1470 Genappes - Tel. 071 81 38 74

- Moulin de Villers

Rue de l'Abbaye, 55 - 1495 Villers-la-Ville - Tel. 071 87 68 65

Conception de l'itinéraire: Jean-Pierre Beeckman

Vérification sur le terrain: Marcel Jaumotte et Pierre Hucorne

Photos: Jean-Pierre Beeckman

Cartographie: Bernard Weickmans